

Metrologic Group S.A.
6, chemin du vieux chêne
Inovallée - 38240 Meylan - France
Tél : +33 (0)4 76 04 30 30
Fax : +33 (0)4 76 90 75 71
www.metrologic.fr
S.A. au capital de 1 000 000 €
Siret 322 882 705 00047
Code APE 5829A
N° T.V.A. intra : FR 16 322 882 705



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2011/2012

Au 31/03/2012

METROLOGIC GROUP
COMPTES CONSOLIDES CONDENSES au 31/03/2012
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

	Note	31/03/2012 en K€	31/03/2011 en K€	30/09/2011 en K€
Goodwills		5 189	5 603	5 447
Autres immobilisations incorporelles		675	1 092	894
Participations dans les entreprises mises en équivalence		68	46	42
Immobilisations corporelles		2 251	2 461	2 335
Actifs financiers non courants		112	109	108
Impôts différés actifs		779	701	728
Total des actifs non-courants		9 074	10 012	9 554
Stocks et en-cours		755	682	719
Clients et comptes rattachés		6 251	7 707	5 133
Autres créances		703	818	1 035
Actifs d'impôts exigibles		939	979	1 183
Placements financiers		5 100	51 822	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10 003	14 766	10 033
Total des actifs courants		23 751	76 774	18 103
TOTAL ACTIF		32 825	86 786	27 657
Capital social		1 000	1 000	1 000
Réserves		15 896	68 459	7 629
Résultat de l'exercice		4 624	4 695	9 331
Capitaux propres part du groupe		21 520	74 154	17 960
Réserves des intérêts ne conférant pas le contrôle		0	281	0
Résultat des intérêts ne conférant pas le contrôle		0	2	0
Intérêts ne conférant pas le contrôle		0	283	0
Total capitaux propres		21 520	74 437	17 960
Provisions		345	329	333
Dettes financières		637	1 207	952
Impôts différés passifs		402	489	512
Total des passifs non courants		1 384	2 025	1 797
Fournisseurs et comptes rattachés		1 071	818	638
Dettes financières		86	63	63
Autres dettes		2 406	2 161	2 250
Produits constatés d'avance		6 358	7 282	4 949
Total des passifs courants		9 921	10 324	7 900
Total des passifs		11 305	12 349	9 697
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		32 825	86 786	27 657

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

METROLOGIC GROUP

COMPTES CONSOLIDES CONDENSES au 31/03/2012

COMPTE DE RESULTAT

	Note	31-mars-12 En K€	31-mars-11 En K€
Chiffres d'affaires		14 860	13 689
Production stockée		(8)	52
Achats consommés		(639)	(276)
Autres charges externes		(2 250)	(2 394)
Impôts et taxes		(286)	(276)
Charges de personnel		(4 816)	(4 478)
Dotations aux amortissements		(476)	(543)
Autres charges de gestion courante		(284)	(217)
Autres produits de gestion courante		577	747
Résultat opérationnel courant		6 678	6 304
Autres produits et charges opérationnels		0	0
Résultat opérationnel		6 678	6 304
Produits financiers		267	560
Charges financières		(8)	(17)
Résultat financier		259	543
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		22	2
Résultat avant impôts		6 959	6 849
Charges d'impôts sur le résultat		(2 335)	(2 152)
Résultat net de la période		4 624	4 697
Part du groupe		4 624	4 695
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		0	2
Résultat par action (en €)	1.11	1,1655	1,1843
Résultat dilué par action (en €)	1.11	1,1654	1,1836

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

METROLOGIC GROUP**COMPTES CONSOLIDES CONDENSES au 31/03/2012****ETAT DU RESULTAT GLOBAL**

	Note	31-mars-12 En K€	31-mars-11 En K€
Résultat		4 624	4 697
Produits et charges non comptabilisés en résultat			
- Ecart de conversion		67	(342)
Total des produits et charges non comptabilisés en résultat		67	(342)
Résultat global de l'exercice		4 691	4 355

METROLOGIC GROUP
COMPTES CONSOLIDES CONDENSES au 31/03/2012
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Note	31-mars-12 En K€	31-mars-11 En K€	30-sept-11 En K€
Résultat		4 624	4 697	9 331
Ajustements sur :				
Amort & provisions		490	567	1 081
Plus ou moins values de cessions sur immobilisations		10	2	(25)
Quote part résultat sociétés mises en équivalence		22	2	2
Charge d'impôt		2 336	2 152	4 398
Coût de l'endettement financier net		(259)	(543)	(679)
Variation du BFR		1 293	801	703
Impôts sur le résultat payé		(2 334)	(2 683)	(5 150)
Autres produits et charges calculés		203	(51)	5
Intérêts payés		3	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		6 388	4 944	9 666
Interêts reçus		266	559	706
Placements financiers *	1.5.3	(5 100)	(3 322)	48 500
Acquisition d'immobilisations		(154)	(206)	(321)
Cessions d'immobilisations		0	4	32
Cessions d'actifs financiers		0	75	0
Acquisition de filiale, nette de trésorerie acquise				(204)
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissements		(4 988)	(2 890)	48 713
Opérations sur actions propres		0	-9	88
Dividendes versés		-1 388	0	(61 463)
Emission d'emprunts		0	0	0
Remboursements d'emprunts		0	(1)	(1)
Divers		0	0	0
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		(1 388)	(10)	(61 376)
Variation nette de la trésorerie		12	2 044	(2 997)
Trésorerie ouverture		10 033	0	12 949
Effet de la variation du taux de change		(42)	(227)	81
Trésorerie clôture		10 003	14 766	10 033
Variation		12	14 993	(2 997)
Trésorerie + placements		15 103	66 588	10 033

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

Le CAAT de plus de 3 mois ont été isolés en placements financiers

METROLOGIC GROUP
COMPTES CONSOLIDES CONDENSES IFRS au 31/03/2012
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Note	Capital	Résultat et Réserves consolidées	Actions propres	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 30 septembre 2010		1 000	69 590	-1 036	301	77 252	313	77 565
Ecarts de conversion					27	27		27
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres			0	0	27	27	0	27
Résultat de la période			9 331			9 331	0	9 331
Total produits et charges comptabilisés au titre de la période			9 331	0	27	9 358	0	9 358
Dividendes versés			-61 463			-61 463		-61 463
Divers mise en équivalence						0		0
Actions propres				132		132		132
Variation de périmètre			110			110	-313	-203
Autres variations			-32			-32		-32
Au 30 septembre 2011		1 000	17 536	-904	328	17 960	0	17 960
Ecarts de conversion					67	67		67
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres			0	0	67	67	0	67
Résultat de la période			4 624			4 624	0	4 624
Total produits et charges comptabilisés au titre de la période			4 624	0	67	4 691	0	4 691
Dividendes versés			-1 388			-1 388		-1 388
Divers mise en équivalence						0		0
Actions propres				64		64		64
Variation de périmètre						0		0
Autres variations			193			193		193
Au 31 mars 2012		1 000	20 965	-840	395	21 520	0	21 520

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés

Annexe aux comptes intermédiaires consolidés CONDENSES

Entité présentant les états financiers

Metrologic Group est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé au 6 chemin du Vieux Chêne-38240 Meylan.

Les comptes intermédiaires consolidés condensés de la Société pour les six mois écoulés au 31 mars 2012 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe »). Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé au 6 chemin du Vieux Chêne-38240 Meylan.

Le métier principal du groupe est l'édition de logiciels dédiés au contrôle tridimensionnel. La maîtrise d'une triple compétence logicielle, électronique et services font de Metrologic group un spécialiste reconnu dans ce domaine.

Bases de présentation

(a) Déclaration de conformité

Les comptes intermédiaires consolidés condensés ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaires ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 2011. Les comptes intermédiaires consolidés condensés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 mai 2012.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat qui sont évalués à leur juste valeur.

(c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

(d) Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement ainsi que l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les estimations concernent essentiellement :

- les tests de dépréciations des goodwill (voir note 1.4.4) puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation ;
- le calcul des engagements de retraite (note 1.7)
- les impôts différés et notamment l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs (note 1.10.2)
- la détermination de la juste valeur

Les années 2008 à 2010 ont été marquées par une crise financière et économique qui a pesé sur la demande dans le métier du groupe et donc sur sa performance. Même si certains signes de reprise ont été perçus sur l'année 2011, tout comme au 30 septembre 2011, le contexte économique et financier incertain ne nous permet pas d'anticiper avec précision les prévisions à venir.

Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives moyen et long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité.

Note 1 – Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire au 31 mars 2012 :

- IAS24 Révisée – Parties liées (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011) ;
 - Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2011).
 - Amendements à IFRS 7, informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011) ;
 - Améliorations annuelles des IFRS.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne

- IFRS 9, Instruments financiers : classifications et évaluations ;
- Amendements à IFRS 7 – informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers ;
- Amendements à IAS 12 – impôts différés – recouvrement des actifs sous-jacents ;
- IFRS 10 – consolidation ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – information à fournir sur l'implication avec d'autres entités ;
- Amendements consécutifs à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 27 et IAS 28 ;
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur
- Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation sévère et suppression de dates fixes pour les premiers adoptants
- Amendement IAS 1 – Présentation des OCI
- Amendements IAS 19 – Avantages post-emploi
- IFRIC 20 – Frais de découverte.

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

1.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers des filiales sont inclus, ligne à ligne, dans les états financiers consolidés.

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Il n'existe pas de co-entreprises dans le Groupe, c'est à dire d'entité contrôlée conjointement avec un autre partenaire, en vertu d'un accord contractuel.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin. Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les soldes bilanciaux, et les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

1.2 Méthode de conversion des éléments en devises

Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

1.3 Paiement sur la base d'actions

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 uniquement pour les plans de stock option octroyés postérieurement au 07/11/2002, dont la période d'acquisition des droits est postérieure au 1^{er} janvier 2005

Il n'y a plus de plan de stock option en cours, la totalité des options ont été levées sur l'exercice précédent.

Les charges relatives aux plans d'attribution gratuite d'actions s'élèvent à 231K€ au 31 mars 2012 pour 31K€ au 31 mars 2011.

Il est précisé que le 27 juillet 2011 la société Tridimension Holding S.A.S, devenue actionnaire majoritaire de Metrologic Group SA au cours de l'exercice (cf note 5.3), a mis en place un plan d'attribution de 663 063 actions gratuites de Tridimension Holding S.A.S. au profit des « managers » de la société Metrologic Group. Pour ce plan, Metrologic Group n'a pas l'obligation de fournir les instruments de capitaux propres de sa société mère aux membres de son propre personnel. Par conséquent, Metrologic Group a évalué les services reçus des membres de son personnel conformément aux dispositions applicables aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres, et comptabilisé une augmentation correspondante de ses capitaux propres en tant qu'apport de la société mère.

1.4 Actifs non courants

1. 4.1-Goodwill

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Pour les regroupements d'entreprises effectués après le 1^{er} janvier 2004 et avant le 1^{er} janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs, et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions effectuées à compter du 1^{er} octobre 2010 la norme IFRS 3 révisée est applicable. Cette norme n'a pas trouvé à s'appliquer en 2012 en l'absence d'acquisition. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} octobre 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour les acquisitions postérieures à la 1^{ère} adoption des IFRS, les goodwill issus des regroupements avec les entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont suivis en devises et convertis au cours de change du jour de la clôture avec pour contrepartie l'écart de conversion figurant en réserves.

Les transactions et options de ventes (« put ») avec les minoritaires sont traitées en acquisitions complémentaires. La différence entre le coût de l'investissement complémentaire et la valeur comptable des actifs net acquis est inscrite en goodwill.

Suivi ultérieur

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs qu'il a pu perdre de la valeur.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante ». La dépréciation des goodwill est irréversible.

1.4.2-Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels acquis et sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation effective.

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des testeurs. Les frais de recherche correspondant aux travaux originaux ayant pour objectif d'acquérir une compréhension et des connaissances techniques nouvelles sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, visant au maintien des produits existants sont également comptabilisés en charges.

Les frais de développement visant à la création de nouveaux produits ou apportant des fonctionnalités innovantes aux produits existants doivent donner lieu à immobilisation dans les cas où l'analyse des projets afférents répond aux critères techniques et économiques de capitalisation édictés dans la norme IAS 38. Après analyse, il apparaît que la fréquence des mises à jour des versions des logiciels du groupe (tous les 6 mois) a conduit le groupe à comptabiliser ces frais en charges.

1.4.3-Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction des composants et sur la durée d'utilisation effective de l'actif reflétant le rythme de consommation des avantages économiques futurs attendus de chaque actif. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

-Matériels et outillages	5 à 8 ans
-Installations générales	5 à 10 ans
-Matériel de transport	4 à 5 ans
-Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans
-Mobilier de bureau	8 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle n'a été affectée aux immobilisations car il s'agit d'actifs destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur vie.

1.4.4 Dépréciation des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36 les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font l'objet de tests de dépréciation chaque fois qu'il existe un quelconque indice de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwills, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).

Le groupe Metrologic a retenu plusieurs UGT qui correspondent au regroupement de certaines de ses unités opérationnelles présentant des synergies de marché et de flux de trésorerie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'activité. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la Direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieur à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée et est imputée en priorité aux goodwills.

Au 31 mars 2012 à l'exception de celui d'ATT, les goodwill n'ont pas fait l'objet de nouveaux tests de dépréciation, le groupe estimant qu'il n'existe pas d'indice de perte de valeur.

Concernant ATT, compte tenu de la baisse des prestations de services momentanément impactées par la contraction de la demande, le test de dépréciation effectué lors de la dernière clôture a été mis à jour, notamment en ce qui concerne le chiffre d'affaires prévisionnel qui a été revu à la baisse. Sur cette base, aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire. Une hausse de 2,3 points du taux d'actualisation ou une baisse de 35% du chiffre d'affaires attendu au terme de la période de prévision rendrait la valeur recouvrable de l'UGT égale à sa valeur comptable. .

-Reprise de la perte de valeur :

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et si il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.5 Actifs courants

1.5.1 Stocks

Les stocks de fournitures et marchandises sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est évalué selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les en-cours de production et les produits finis sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Le coût de production comprend le coût des fournitures et celui des opérations de montage et de test.

Des dépréciations sont constituées dès lors que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût d'acquisition ou au coût de production. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5.2 Créances commerciales :

Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeurs. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur sur la base de leur valeur nominale historique, les délais de paiement accordés étant conformes aux usages de la profession.

Sur la base d'une analyse au cas par cas, des dépréciations sont constituées dès lors que le cumul des encaissements espérés est inférieur à la valeur nette comptable de la créance.

1.5.3 Placements financiers

Sur cette période intermédiaire une partie de la trésorerie a été placée en comptes à terme pour une durée de 36 mois afin de profiter de la hausse, très ponctuelle, des taux de placements. Ces comptes à terme sont cessibles à très court terme et ne présentent pas de risques de fluctuation de valeur significatifs.

1.5.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuation significatifs. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

1.6 Instruments financiers

En conformité avec les normes IFRS (IAS 32 et 39) le groupe a comptabilisé ses actions propres, y compris celles détenues dans le contrat de liquidité, en déduction des capitaux propres.

1.7 Provisions

Des provisions sont comptabilisées dès que le groupe a une obligation actuelle légale, réglementaire, contractuelle ou implicite résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable.

- Régime d'avantages au personnel

La provision est essentiellement constituée des provisions pour indemnités de départ en retraite des salariés. Pour le montant des droits qui seraient acquis par les salariés des sociétés françaises du Groupe au titre de l'indemnité de départ à la retraite la méthode de calcul utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ». Elle est fondée sur les effectifs, l'ancienneté, l'âge de départ à la retraite et prend en compte un taux de départs naturels et une table de mortalité. Le calcul tient compte de l'actualisation, le taux retenu correspond au taux d'obligations privées de première catégorie. Les écarts actuariels sont enregistrés intégralement en compte de résultat.

Le montant des droits acquis par les salariés de la société italienne correspond à la provision pour T.F.R évaluée elle aussi selon la méthode des « unités de crédit projetées ».

Les autres filiales ne sont pas concernées par ce type de provision

1.8 Fournisseurs et autres crédateurs courants

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1.9 Dettes financières

Les dettes financières non courantes correspondent essentiellement aux dettes résultant des engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle.

Les engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle à la date du regroupement d'entreprise sont évalués à la valeur actuelle de la meilleure estimation de la valeur de rachat issue du contrat. La contrepartie de la dette est imputée sur les intérêts ne conférant pas le contrôle et le solde est comptabilisé en augmentation du goodwill.

Ultérieurement, les effets des changements d'hypothèses prises en compte dans cette évaluation viennent impacter la dette en contrepartie du goodwill, les effets de désactualisation impactent quant à eux le résultat financier et la dette.

1.10 Compte de résultat

1.10.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient principalement des sources suivantes

- des licences d'utilisation de logiciels et des prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique),
- des prestations de service comprenant du conseil et de la formation.

Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de logiciels est comptabilisé lorsque :

- le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord,
- la livraison du logiciel a eu lieu,
- le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé,
- le recouvrement est probable.

Si un des critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance équivaut à la vente de prestations associées à la vente de Mises à jour de produits et au support téléphonique. Le support de maintenance peut être renouvelé à l'issu de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est ainsi comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance. Les contrats de maintenance sont payés par les clients en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires issu des services comprend des prestations d'installation sur site ainsi que des prestations de formation. Il est comptabilisé lorsque la prestation est exécutée sur la base de récapitulatifs d'activité ou en fonction du degré d'avancement dès lors que le résultat de la transaction peut être estimé de façon fiable.

1.10.2 Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale du goodwill, la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés, résultent pour l'essentiel :

- du retraitement des profits internes sur stocks
- du retraitement des provisions d'indemnités de départ en retraite des salariés
- d'autres différences temporelles (provision pour participation, provision congés payés, contribution sociale de solidarité etc.).
- de l'activation des déficits reportables de la filiale CMA Metrolec

- de l'annulation de provision pour dépréciation
- des ajustements de juste valeur comptabilisés lors de regroupements d'entreprises

Un actif d'impôt différé n'est inscrit au bilan que dans la mesure où il est probable qu'il sera récupéré au cours des années ultérieures. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subventions.

1.11 Résultat par action et instruments dilutifs

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions détenues par le groupe (actions propres). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au 31 mars 2012 et au 31 mars 2011 est de 4 000 000, le nombre d'actions propres est de 33023 au 31 mars 2012 contre 33775 au 31 mars 2011.

Le résultat dilué par action est calculé en ajoutant au nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice l'impact des instruments dilutifs existants à la clôture de l'exercice par application de la méthode dite du « rachat d'actions ». Le nombre d'instruments dilutifs ressort à 452 au 31.03.2012 et 2581 au 31.03.2011.

1.12 Information sectorielle

Le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne à la direction générale qui est le principal décideur opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la direction générale afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les performances du Groupe sont suivies par la direction générale à partir des performances des différentes entités juridiques qui ont donc pour la plupart été identifiées comme des secteurs opérationnels distincts. Certains secteurs opérationnels ainsi définis qui présentent des caractéristiques économiques similaires ont été agrégés. Sur cette base, quatre secteurs à présenter ont été identifiés : le secteur France, le secteur Europe (hors France), le secteur US et ATT.

Les résultats sectoriels soumis à la direction générale comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les investissements du secteur correspondent aux coûts encourus au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles autres que les Goodwill.

Note 2 - Evolution du périmètre de consolidation

Néant

Note 3 - Faits majeurs de la période intermédiaire

Néant

Note 4 – Eléments postérieurs à la clôture du premier semestre

Néant

Note 5 – Information sur le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par zone géographique (K€) :

	31/03/12	31/03/11	30/09/11
France	2864	2951	6193
Export (hors Europe)	6276	5826	11172
UE (hors France)	5720	4911	10273
TOTAL	14860	13688	27638

Chiffre d'affaires par secteur d'activité (K€) :

	31/03/12	31/03/11	30/09/11
Cœur de Métier *	10631	8983	18880
Electronique + Négoce	1649	941	2082
Prestations de services	2580	3764	6676
TOTAL	14860	13688	27638

* Cœur de métier = licences+maintenances associées

Note 6 – Information sectorielle

S1 2010/2011 (en K€)

Secteur	Chiffre d'affaires Consolidé	Résultat contributif avant impôt	Actifs non courants (hors goodwill et IDA)
France	6068	6169	1073
Europe (hors France)	3682	233	197
US	1629	224	854
ATT	2309	223	1584
Total	13688	6849	3708

S1 2011/2012 (en K€)

Secteur	Chiffre d'affaires Consolidé	Résultat contributif avant impôt	Actifs non courants (hors goodwill et IDA)
France	6229	6431	810
Europe (hors France)	4425	428	196
US	3010	452	863
ATT	1196	-352	1237
Total	14860	6959	3106

Note 7- Capitaux propres

Capital social :

Le capital social de METROLOGIC Group S.A est composé de 4.000.000 d'actions de 0,25 Euro de valeur nominale. Le nombre d'actions propres détenues au 31 mars 2012 est de 33023.

Le tableau de variation des capitaux propres du 01/10/10 au 31/03/12 : voir état de synthèse.

METROLOGIC GROUP

Rapport d'activité semestriel pour la période du 01/10/2011 au 31/03/2012

Au cours du premier semestre 2011/2012, Metrologic group a réalisé un chiffre d'affaires de 14,9M€, contre 13,7M€ pour le premier semestre 2010/2011 soit une croissance de 8,6%. Cette croissance est essentiellement tirée par l'activité « éditeur », son cœur de métier, qui affiche un chiffre d'affaires en hausse de 18.3% .

Les prestations de services, avec une décroissance de 31%, malgré un deuxième trimestre légèrement meilleur restent en forte diminution. En revanche, les activités de vente de produits connexes, électronique et négoce, progressent de 75% par rapport au premier semestre 2010/2011, à 1,6M€.

Le résultat net semestriel part du groupe pour ce premier semestre s'élève à 4624K€ contre 4695K€ pour le premier semestre N-1. Ce résultat net semestriel part du groupe représente 31% du chiffre d'affaires, ce ratio était de 34% sur le premier semestre N-1. Le résultat opérationnel courant s'établit à 6,7M€ et représente 45% du chiffre d'affaires consolidé. La forte croissance des activités « connexes » explique, en partie, cette légère perte de rentabilité opérationnelle.

Au cours de ce même semestre la société mère METROLOGIC GROUP SA a réalisé un chiffre d'affaires de 10,7M€ et a dégagé un résultat net de 4,6M€ qui représente 43% du chiffre d'affaires.

En conclusion, compte tenu du manque de visibilité lié au contexte économique et financier incertain, la société Metrologic Group considère qu'elle n'est pas en mesure de faire des prévisions suffisamment fiables pour les communiquer, pour le moment, et demeure prudente, tout en poursuivant une politique de gestion rigoureuse afin de traverser au mieux une nouvelle crise mondiale de l'investissement qui ne manquera pas de toucher tous les pans de l'industrie. Les prévisions sur 3 années communiquées dans le dernier rapport d'activité semestriel (31 mars 2011) ne sont pas maintenues du fait du manque de visibilité ci-dessus évoqué.

Complément d'informations pour la période du 01/10/2011 au 31/03/2012

Information sur les risques : La société n'a pas recensé de risque complémentaire à ceux indiqués dans le rapport annuel et dans le document « Autres information ».

Parties liées : Il n'y a aucune transaction significative, en dehors des conditions normales de marché, avec les parties liées. Se référer au rapport annuel.

ANNEXE

METROLOGIC GROUP S.A.
Société anonyme au capital de 1 000 000 d'euros
Siège social: Chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN
'322 882 705 R.C.S. GRENOBLE
Chiffre d'affaires consolidé (hors taxes)
(En milliers d'Euros)

	01/10/2010 au 30/09/2011	01/10/2011 au 30/09/2012	Variation %
Premier trimestre exercice:	7 138	7 737	8,39%
France	1 518	1 516	
U.E (hors France).....	2 388	2 855	
Export (hors UE).....	3 232	3 366	
Deuxième trimestre exercice:	6 550	7 123	8,75%
France	1 433	1 348	
U.E (hors France).....	2 523	2 865	
Export (hors UE).....	2 594	2 910	
Total	13 688	14 860	
Dont Cœur de Métier (Licences+ Maintenances).	8 983	10 631	
Dont prestations de services.	3 764	2 580	
Dont Electronique + Négoce	941	1 649	

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle 2012 - Période du 1^{er} octobre 2011 au 31 mars 2012**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Metrologic Group S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2011 au 31 mars 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 28 mai 2012

Grenoble, le 28 mai 2012

KPMG Audit ID

Bourguignon Audit Associés

Stephane Devin

Eric Levoir

Associé

Associé

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Responsable du rapport d'activité semestriel
Monsieur Philippe CIMADOMO, Président Directeur Général

Déclaration du responsable du rapport d'activité semestriel

“J’atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice.

Meylan, le 28 mai 2012

Philippe CIMADOMO
Président directeur Général